

Peter Krüger, *Das unberechenbare Europa. Epochen des Integrationsprozesses vom späten 18. Jahrhundert bis zur Europäischen Union*, Stuttgart (Kohlhammer) 2005, 390 S., ISBN 3-17-016586-0, EUR 29,80.

Le professeur émérite Peter Krüger, qui a longtemps enseigné à l'Université Philipp de Marbourg, mais a également donné des cours au Centre Wilson à Washington ou au Collège historique de Munich, est très réputé dans le domaine de l'histoire contemporaine pour ses travaux novateurs. Il a, entre autres, participé longtemps à la publication des documents diplomatiques allemands (*Akten zur deutschen auswärtigen Politik 1918-1945*), ce qui a marqué son approche historique et a aussi donné lieu à sa publication la plus connue, sur la politique extérieure de la République de Weimar. Mais il s'est aussi intéressé à des domaines variés : systèmes constitutionnels, systèmes administratifs, économie, histoire culturelle et questions européennes.

Son dernier livre, sur l'« imprévisible » Europe, est paru pour son 70^e anniversaire, tel un apogée de sa carrière universitaire. On pourrait croire à un énième ouvrage général sur l'histoire de la construction européenne, mais il n'en est rien et ce livre apporte bien de nouvelles réflexions sur ce thème déjà fort travaillé par les historiens. L'auteur présente ici une étude approfondie du processus d'intégration européenne sur la longue durée, prenant ses racines il y a deux siècles, lors de l'Europe des Lumières.

Ce processus d'intégration européenne, qui est loin d'avoir été un mouvement continu et régulier, il l'entend aussi bien comme processus institutionnel, comme processus d'approfondissement, d'expansion et d'échanges mutuels dans différents domaines, en particulier dans le domaine économique, avec l'acceptation commune d'un certain nombre de règles juridiques ou politiques et de méthodes, au-delà des frontières, règles qui visent à un nouvel ordre social, celui du libéralisme. C'est ainsi que depuis la fin du XVIII^e siècle, on a assisté à la mise en place d'un vaste espace de communication, à la codification d'un droit européen tout comme à une interpénétration économique croissante dans le cadre du développement de l'industrialisation et du libre-échange.

L'ouvrage présente donc une approche historique de ces évolutions. Après la tentative d'une unité européenne par la force, tentée par Napoléon I^{er}, le Congrès de Vienne (1815) permet la première mise en place du fameux « concert européen », par la négociation. L'auteur fait une approche comparative des intérêts divergents et des égoïsmes des États européens, qui permettent pourtant des avancées non négligeables vers cette convergence européenne, en particulier par le droit.

La seconde moitié du XIX^e siècle marque une étape importante du rapprochement économique et technologique et du développement d'un sentiment d'appartenance à une société culturelle commune. L'intégration se développe par le commerce, par les structures industrielles communes et par un monde des affaires conscient des nouvelles conditions générales internationales et de leurs implications pour l'Europe.

Mais ceci n'empêchera pas l'éclatement de la Première Guerre mondiale, prolongée dans l'Entre-deux-guerres par le retour des vieux antagonismes, suite aux décisions du Traité de Versailles. Le risque de désintégration européenne est alors grand. Les tentatives de rapprochement menées à Locarno, les propositions de Briand ou celles du mouvement Paneuropa restent sans avenir, achevés par la politique d'expansion spatiale agressive du régime nazi.

Mais les espoirs des porteurs de l'unité européenne ne sont pas définitivement abandonnés et des plans d'unification régionale tout comme ceux d'une grande fédération européenne sont

mis au point pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais les gouvernements de l'après-guerre ne sont pas encore prêts à franchir le pas. Il faut pour cela la pression américaine, en raison de la Guerre froide, pour qu'une partie de l'Europe fasse l'effort nécessaire dans cette direction. Cette première approche, du XVIII^e siècle au Plan Schuman, l'auteur la développe sur plus de la première moitié de l'ouvrage (soit plus de 200 pages), ce qui est une nouveauté. Plusieurs ouvrages avaient, depuis longtemps, abordé cette « préhistoire » de l'Europe, mais c'était essentiellement à partir de textes d'auteurs, peu ou prou commentés. Ici, il s'agit d'une analyse approfondie de ces prolégomènes. Il montre ainsi que la construction de systèmes constitutionnels avec des bases communes, par les États européens, était un préalable indispensable à la création d'un droit européen. Par la suite, la révolution industrielle est source à la fois de rapprochement et de nouvelles oppositions, mais elle est la première voie et un facteur fort de l'intégration européenne.

Le Plan Schuman est bien, selon l'auteur, la césure majeure car il crée un modèle nouveau et révolutionnaire de coopération internationale. Pour la première fois dans l'histoire, des États se dessaisissent d'une partie de leur souveraineté en faveur d'un organe supranational, la Haute Autorité de la CECA, dans le but d'une intégration sectorielle progressive. Même si le modèle est réorienté dans la suite de la construction européenne, il permet la construction d'une Union économique et monétaire.

L'auteur fait le constat que, bien plus le résultat de la poussée du mouvement européen, c'est l'action des États-nations qui a modelé l'intégration européenne, avec le poids de leurs propres intérêts de politique intérieure et extérieure, d'où un résultat parfois mitigé. La pression d'une opinion publique favorable a également contribué au processus d'unification. Mais à partir des années 1960, le scepticisme a grandi face aux choix opérés et la communauté européenne est de plus en plus apparue comme une machine bureaucratique, avec l'éloignement populaire qui en a résulté. Ceci est particulièrement perceptible dans les derniers résultats électoraux. L'auteur déplore cet état de fait et son pronostic pour le futur est assez équivoque. Il regrette que l'on ait délaissé la méthode Monnet des origines et ses intégrations sectorielles pragmatiques, mais il montre aussi une certaine confiance dans le futur. En effet, la nouvelle génération vit dans une Europe concrète dans laquelle elle étudie, travaille et voyage naturellement, et elle a donc adopté l'Europe de fait, encore que les résultats des plus jeunes aux dernières élections, très largement en faveur du « non » à la constitution, puisse en faire douter. Si les résultats globaux peuvent déjà donner satisfaction, par la création d'un système international vraiment unique, des progrès sont pourtant plus que jamais nécessaires dans le domaine politique et social pour que l'adhésion soit totale et que le processus d'intégration se poursuive.

La belle synthèse historique de Peter Krüger est donc à méditer pour retrouver les sources de la dynamique européenne. Si l'Europe n'a toujours pas de constitution formelle, ses États ont largement avancé dans la mise en place d'un système de type constitutionnel, fondé sur les intérêts convergents des hommes et du droit, avec la participation d'États toujours plus nombreux qui, malgré des intérêts parfois divergents, ont su se mettre d'accord sur un certain nombre de principes fondamentaux et avancer ensemble au service de la paix et du développement économique. C'est cette Europe multiforme, pluri-identitaire, mais toujours innovante comme elle l'a prouvé depuis plus de deux siècles, qui doit poursuivre sa construction en ayant pris la mesure de sa longue et riche expérience historique.

Françoise Berger (Grenoble)